



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

gouvernement

Question écrite n° 5061

Texte de la question

M. Dominique Bussereau demande à M. le Premier ministre s'il ne vient pas de créer un malencontreux précédent de non-respect de l'Assemblée nationale dans une réponse à une question écrite. En effet, par une question n° 662 parue au Journal officiel du 7 juillet 1997, M. le Premier ministre avait été clairement interrogé sur le fonctionnement de son Gouvernement à propos d'un événement médiatique connu de tous les Français : la présence remarquée de Mme le ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire à la manifestation « Gaypride » du samedi 28 juin 1997 à Paris. La réponse à cette question parue au Journal officiel du 13 octobre 1997 se voulant soit humoristique, soit désinvolte, soit une échappatoire, soit non respectueuse des prérogatives du Parlement, il repose donc la question n° 662 dans les mêmes termes, ayant apporté ci-dessus les précisions de date demandées.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire interroge le Premier ministre au sujet de la présence d'un membre du Gouvernement à une manifestation le 28 juin dernier à Paris. En l'occurrence, il s'agissait d'une démarche personnelle qui n'engageait pas le Gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Bussereau](#)

Circonscription : Charente-Maritime (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5061

Rubrique : Etat

Ministère interrogé : Premier Ministre

Ministère attributaire : Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 octobre 1997, page 3478

Réponse publiée le : 29 décembre 1997, page 4869